

Communiqué de presse
Conseil scolaire acadien provincial

le 31 janvier 2012

Le ministre Graham Steele rencontre les membres du CSAP

PORTERS LAKE : Les membres du Conseil scolaire acadien provincial (CSAP) ont rencontré le ministre des Affaires acadiennes et ministre des Finances lors de leur réunion régulière le samedi 28 janvier 2012. C'était l'occasion pour les membres d'aborder la question des écoles du CSAP ainsi que le financement à l'éducation francophone dans la province. Le ministre était présent par la même occasion pour ouvrir officiellement la nouvelle École des Beaux-Marais.

Ne connaissant pas tous les détails du budget qui sera présenté par la ministre de l'Éducation en ce moment, le ministre Steele a noté que le ministère de l'Éducation reconnaît que les inscriptions augmentent dans les écoles du CSAP, donc les dépenses. Suite à un rapport de ce ministère sur le financement des conseils scolaires, connu comme le rapport Hogg, la ministre étudie présentement le financement de tous les conseils scolaires de la province.

Selon l'honorable Steele, le ministère de l'Éducation considère également pour le CSAP les mandats de la culture, de la francisation et de la langue française comme langue première. Ces mandats rendent le travail du CSAP très différent de celui des autres conseils scolaires.

Darrell Samson, directeur général du CSAP, a noté qu'il faut aller chercher les quelque 40 % des enfants ayant droits dans la province qui ne sont pas inscrits aux écoles du CSAP. « Ils ne viennent pas à nos écoles s'ils ne savent pas qu'ils peuvent. Le nouveau formulaire d'inscription de la province aidera à éduquer les Acadiens et francophones de leurs droits », selon ce dernier.

-30-

Pour informations :

Richard Landry, communications
Conseil scolaire acadien provincial
landryr@csap.ednet.ns.ca
(902) 769-5472